



Trouver un job



Ile-de-France
Édition 2016

www.cidj.com

cidj 

INFORMATION
JEUNESSE 





**Des questions sur l'orientation ?
La recherche d'emploi ?
Un départ à l'étranger ?**

**LES ÉQUIPES DU CIDJ
SONT AUX CÔTÉS DES JEUNES
POUR LES AIDER À BÂTIR LEUR PROJET.**



Entretiens individuels

Ateliers collectifs

Jobs & Alternance Dating

Forums métiers et emploi



**Les services du CIDJ sont tous gratuits.
Retrouvez toutes les informations et notre agenda sur www.cidj.com
CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
101, quai Branly - 75015 Paris**



Édito

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse (IJ) ont le plaisir de vous proposer la septième édition du guide *Trouver un job en Ile-de-France*. Ce guide souhaite vous donner toutes les chances de réussir votre recherche : des conseils pratiques et juridiques, des adresses... et des idées de jobs auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé !

Un job est souvent une nécessité pour financer ses études, ses vacances ou un projet. Premier pas vers l'autonomie financière, un job permet aussi de découvrir la réalité du monde du travail et de s'ouvrir à d'autres univers. En outre, ces premières expériences professionnelles apportent une réelle valeur ajoutée à votre CV.

N'oubliez pas : le CIDJ et les 225 structures Information Jeunesse d'Ile-de-France sont là pour vous aider : conseils pour réaliser votre CV, forums « Jobs d'été », offres de jobs... N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Pour le CIDJ et le réseau Information Jeunesse, votre job est notre priorité !

Bonne chance dans votre recherche !

Philippe Salles
Directeur général du CIDJ

CIDJ, Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

101, quai Branly - 75015 Paris
M° Bir-Hakeim (ligne 6)
ou RER Champ-de-Mars (ligne C)



➤ Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 13h à 18h,
le samedi de 13h à 17h

➤ Entretiens individuels, gratuits
et sans rendez-vous.

➤ Des conseillers vous informent aussi
par téléphone au 01 44 49 29 32
du lundi au vendredi de 10h à 13h.

➤ Des offres de stages et de jobs
sur www.cidj.com.

➤ Le CIDJ organise les journées Job dating,
Alternance dating et Jobs d'été,
des salons sur l'orientation, l'insertion
et la mobilité à l'international.

www.cidj.com

 www.facebook.com/CIDJParis

 www.twitter.com/Le_CIDJ



Le hall du CIDJ est accessible aux personnes handicapées.



MAIRIE DE PARIS 

 île de France

Sommaire

Mon job et mes droits	p. 4
À quel âge peut-on travailler ?	p. 4
Le salaire	p. 4
Le contrat de travail	p. 7
Étudiants étrangers	p. 9
Faire valoir ses droits	p. 11
Organiser sa recherche	p. 12
Se poser les bonnes questions	p. 12
Comment chercher	p. 12
Le CV	p. 16
La lettre de motivation	p. 18
L'entretien	p. 21
Les secteurs qui recrutent	p. 22
Agriculture	p. 22
Animation, sports	p. 24
Commerce et grande distribution	p. 26
Soutien, encadrement scolaire et périscolaire	p. 27
Entretien, nettoyage	p. 28
Hôtellerie-restauration	p. 28
Parkings et stations-service	p. 29
Santé	p. 29
Services à la personne (baby-sitting...)	p. 30
Sondages, télémarketing, téléassistance	p. 32
Tourisme, culture, événementiel	p. 33
Transports	p. 35
Un job à l'étranger	p. 37
Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse en Ile-de-France	p. 40



Mon Job et mes

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À quel âge peut-on travailler ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut être autorisé à partir de 14 ans sous certaines conditions, mais il reste rare et peu encouragé.

Le salaire

Le salaire est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de salaire sur lequel figurent le poste occupé, la période de paie, le nombre d'heures effectuées, l'intitulé de la convention collective, le salaire brut, la nature et le montant des cotisations sociales

Jobs et impôts

Les jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition) sont exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant leurs études ou pendant les congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année (4 335 € pour la déclaration 2015).

patronales et salariales et tout autre ajout ou retenue, ainsi que le montant net à payer de votre salaire.

Conservez à vie vos bulletins de salaire, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Moins de 18 ans ?

-18 ans

Rémunération versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic
- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Le salaire minimum

Il est au moins égal au Smic, sauf convention collective plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2016 est de 9,67 € brut de l'heure, soit 1 467 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les charges sociales salariales (entre 20 et 25 % du brut).

droits



	18 ans et plus	De 16 à 17 ans	De 14 à 15 ans
Formalités administratives	Aucune	Accord parental écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Accord parental écrit • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) • Parents cosignataires du contrat de travail
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	Emplois réglementés Étalages extérieurs des commerces Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...)	Emplois interdits - Débits de boissons et étalages extérieurs des commerces - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...)
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale : 35h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires • Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire	1 jour ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} Mai</i>	Interdit <i>sauf exceptions</i>	

Travailler avant 18 ans : à vous de convaincre !

Vous êtes motivé ? Montrez-le !

Vous avez des atouts à mettre en avant :

- Vous avez des compétences et des expériences intéressantes à valoriser : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages en entreprise, baby-sitting, implication dans une association, séjours linguistiques, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...
- Vous n'avez pas le permis, mais vous êtes mobile : transports en commun, scooter, covoiturage, entourage...

Ces secteurs vous sont plus accessibles :

- Services à la personne : baby-sitting, courses, garde d'animaux... (p. 30)
- Travaux saisonniers agricoles. (p. 23)
- Animation. (p. 24)
- Chantiers d'été proposés par votre commune.

Faites vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. Ne baissez pas les bras, toutes vos démarches sont utiles pour vos futures recherches !



**-18
ans**

**Suivez
ce picto au fil
des pages
et repérez les
secteurs qui
recrutent
avant 18 ans.**

Jobs et prestations familiales

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu net annuel ne doit pas dépasser 55 % du Smic brut (soit 806,85 € au 1^{er} janvier 2016). La Caf (Caisse d'allocations familiales) établit ce calcul pour les scolaires et les étudiants sur une moyenne de 6 mois de rémunération, du 1^{er} avril au 30 septembre, ou du 1^{er} octobre au 31 mars.

www.caf.fr

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Très répandu en France en particulier dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques). **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise le temps d'une « mission ».

Mentions obligatoires du contrat de travail

- ✓ nom et adresse du salarié et de l'employeur
- ✓ désignation et description du poste de travail occupé
- ✓ si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- ✓ durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- ✓ salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- ✓ date de la rémunération
- ✓ horaires de travail
- ✓ lieu(x) de travail
- ✓ durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- ✓ convention collective applicable
- ✓ caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre période de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation de travail destinée à Pôle emploi.



Le travail au noir : une fausse bonne idée !

Travailler sans être déclaré par son employeur auprès de l'Urssaf* ou de la MSA** peut avoir de graves conséquences. Assurez-vous que votre employeur respecte cette obligation. Vous préservez ainsi vos droits à la protection sociale.

Bons réflexes à adopter :

- Faites-vous remettre, le jour de votre arrivée dans l'entreprise, un justificatif de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ou un contrat de travail écrit.
- Chaque mois, assurez-vous de disposer d'un bulletin de salaire, même si vous êtes payé en espèces. Le nombre d'heures indiquées doit correspondre au nombre d'heures travaillées.
- Dans les 48h suivant votre embauche, vous devez signer un contrat de travail. C'est obligatoire pour les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats à temps partiel.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré et il sera difficile de faire reconnaître vos droits.
- Si vous perdez votre travail, vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- Les périodes de travail non déclarées ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas ce qu'il vous doit, les recours seront difficiles.

*Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations.

**MSA : Mutualité sociale agricole pour les emplois relevant du secteur agricole.

En savoir plus

<http://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique Travail / Dossier Travail / Le travail illégal

www.urssaf.fr

rubrique Particuliers / Législation en ligne



Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez : www.direccte.gouv.fr

Étudiants étrangers

Si vous êtes européen, vous pouvez travailler librement pendant vos études.

Pour les non européens, l'activité professionnelle est **limitée à 964h par an**, soit 60 % de la durée annuelle légale. L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture. Si vous devez travailler **au-delà de 964h dans le cadre de vos études** (contrat d'apprentissage, préparation d'une thèse...), il vous faut une autorisation provisoire de travail, quelle que soit votre nationalité.

Il peut y avoir des exceptions selon les nationalités, et pour les étudiants dotés d'un visa de long séjour temporaire.

En savoir plus

www.service-public.fr

rubrique Étrangers-Europe / Étrangers en France



Vous pouvez vous informer auprès de votre unité territoriale de la Direccte, au service de la main-d'œuvre étrangère.

Adresses sur :

www.direccte.gouv.fr



Jobs et sécu étudiante

Si vous travaillez tout au long de l'année universitaire (au minimum du 1^{er} octobre au 30 septembre) 60h par mois ou 120h par trimestre, vous n'êtes pas obligé de payer une cotisation au régime étudiant puisque vous cotisez déjà au régime salarié.

Si vous perdez votre statut de salarié en cours d'année, vous avez un mois pour vous inscrire à la Sécurité sociale étudiante.

Contactez le 36 46 ou consultez www.ameli.fr.

Attention: informez-vous au préalable auprès de votre Sécurité sociale étudiante, vous aurez toujours la possibilité d'être remboursé ultérieurement.

À savoir : depuis le 1^{er} octobre 2015, c'est l'Assurance maladie qui gère les dossiers et les remboursements de frais de santé des étudiants affiliés à la LMDE. Cette dernière conserve toutefois la partie mutuelle.

www.ameli.fr

www.lmde.com

www.emevia.com



www.smerep.fr

Des infos et des conseils pour agir et faire les bons choix

- > **Études & métiers**
 - > **Stages & jobs**
- > **Partir à l'étranger**
 - > **Accès au droit**
 - > **Projets**
 - > **Vie pratique**

**Et aussi : des offres de stages,
jobs et emploi, des forums modérés
par les conseillers du Cidj
et toutes les informations
sur les services individuels et collectifs
proposés par le Cidj à Paris.**

www.cidj.com

Retrouvez-nous aussi sur



**www.facebook.com/CIDJParis
www.twitter.com/Le_CIDJ**



Faire valoir ses droits

Le Défenseur des droits

Quelle qu'en soit la raison (sexe, religion, nationalité...), si vous êtes victime de discrimination à l'embauche, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur www.defenseurdesdroits.fr

Tél : 09 69 39 00 00

Une permanence du Défenseur des droits a lieu au CIDJ tous les jeudis de 14h à 17h

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les délégués du personnel représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective.
- Les syndicats de salariés. Chaque année, la CFDT mène une campagne d'information sur les droits des saisonniers.

En savoir plus

www.cidj.com

rubrique Vos droits

<http://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique Informations pratiques /

Fiches pratiques du droit du travail

www.legifrance.gouv.fr

Code du travail et conventions collectives.

Allô Service Public

Tél : 39 39 (0,15 €/min)

www.annuaires.justice.gouv.fr

- L'Inspection du travail.
- Le Défenseur des Droits.

Devant la justice :

- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.



Direccte Ile-de-France

21, rue Madeleine Vionnet

93300 Aubervilliers

Tél : 01 70 96 13 00

Coordonnées des unités territoriales de la Direccte :

www.direccte.gouv.fr



**Jeunes
handicapés,
vous avez
les mêmes
droits au travail
que les autres !**


www.hanploi.com

www.ladapt.net

www.agefiph.fr

Se poser les bonnes questions

Trouver un job demande détermination et organisation. Pour optimiser votre recherche, faites le point sur vos priorités, vos compétences et vos disponibilités.



Ne versez jamais d'argent pour postuler à une offre et méfiez-vous des numéros surtaxés !

Vos priorités

- Gagner de l'argent, être indépendant
- Acquérir une expérience professionnelle
- Développer des savoir-faire
- Découvrir le monde du travail

Vos compétences et vos atouts

- Langues étrangères
- Diplômes et qualifications (Bafa, brevet de secourisme...)

- Compétences informatiques
- Expériences professionnelles, stages, bénévolat, volontariat...
- Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au téléphone...
- Permis de conduire ou moyen de locomotion

Vos contraintes

- Indisponibilités certains jours ou à certaines heures
- Difficultés de déplacement
- Contre-indications médicales (allergies, problèmes de dos...)

Le type de poste et le cadre de travail

- À temps partiel ou à temps complet
- À l'extérieur ou dans un bureau
- En contact ou non avec le public
- Avec des enfants ou des personnes âgées
- Près de chez vous, dans une autre région, à l'étranger

Comment chercher

Répondez aux offres, envoyez des candidatures spontanées... Restez actif et disponible !

Le réseau relationnel

Pour obtenir des conseils et des pistes, utilisez vos réseaux. Parlez de votre recherche autour de vous : famille, amis de vos parents, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux...

Les réseaux professionnels

Pôle emploi

Les agences Pôle emploi sont ouvertes à tous !

Elles proposent tous types d'emplois, dont des offres saisonnières et informent sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs, organise des forums et des ateliers d'information sur les jobs. Voir adresses p. 40.

www.cidj.com

Agenda national des opérations
Jobs d'été



www.cij77.asso.fr

www.yij.org

<http://cij.valdoise.fr>

Missions locales

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.emploi.gouv.fr/cnml

www.unml.info (annuaire des missions locales)

Crous

Il propose aux étudiants tous types d'offres de jobs.

www.jobaviz.fr



www.crous-paris.fr

www.crous-creteil.fr

www.crous-versailles.fr

Se loger loin
de chez soi

Pensez à la colocation, aux auberges de jeunesse, aux résidences de jeunes travailleurs, aux cités U ou aux campings.

Informations auprès du réseau IJ, sur www.cidj.com et auprès des Maisons des saisonniers à la montagne, à la mer...

www.saisonnalité.org

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

www.officielinterim.com

www.annuaire-rh.com

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois (été ou hiver) avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

La presse

Consultez les offres d'emploi des quotidiens régionaux et locaux, des revues spécialisées ainsi que des journaux gratuits.

Les annuaires

Pour sélectionner les entreprises.

www.emploi.org

www.liens-vers-emploi.fr

www.pagesjaunes.fr

Les forums et salons

www.pole-emploi-evenements.fr

<https://salonenligne.pole-emploi.fr>



<http://convention.paris-sinfo.com>

Site officiel de l'office du tourisme et des congrès de Paris

Le réseau Information Jeunesse en Ile-de-France : des infos et des conseils près de chez vous



- Projets
- Études & métiers
- Stages & jobs
- Emploi et formation continue
- Partir à l'étranger
- Logement
- Santé
- Accès au droit
- Loisirs, culture, sports, vacances

Les 225 structures du réseau Information jeunesse en Ile-de-France proposent un accueil personnalisé gratuit et sans rendez-vous, des conseils, un accompagnement pour des projets de jeunes, des services spécialisés et des actions d'animation.

Pour trouver la structure la plus proche de chez vous :

www.cidj.com

Réseaux sociaux : créer son profil professionnel

De plus en plus de recruteurs utilisent Internet pour trouver des informations sur les candidats. Si vous craignez que des contenus compromettants soient vus, le plus efficace est de créer votre profil sur des réseaux professionnels. Vous montrerez ainsi aux employeurs les aspects que vous souhaitez mettre en valeur.

Deux sites sont particulièrement adaptés à la recherche d'emploi et utilisés par les professionnels du recrutement :

- **LinkedIn** et **Viadeo**.

D'autres sites peuvent aussi être utiles :

- **Facebook**, sur lequel vous pouvez créer un compte « pro » pour valoriser et partager vos centres d'intérêts, expériences associatives, professionnelles ou autres.

- **Doyoubuzz**, pour diffuser son CV en ligne.

- **Twitter**, pour suivre des offres d'emploi et échanger des infos.

La création d'une page web ou d'une chaîne (youtube, dailymotion) pour valoriser son image peut aussi s'avérer utile.

Conseils pour trouver un emploi avec les réseaux sociaux :

www.cidj.com rubrique Infos / Stages et emploi / Conseil pour trouver un emploi avec les réseaux sociaux

www.emploi-2.0.com

Droit à l'oubli sur Internet

Depuis mai 2014, vous pouvez demander au moteur de recherche Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom, lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint.

Lien officiel pour faire valoir son droit à l'oubli :

<https://support.google.com/legal/>

Le CV

Le CV vous présente. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements : bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Attention aux fautes d'orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et des modèles de CV et de lettres : www.cidj.com rubrique Stages et emploi

Le CV en ligne

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur internet.

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils.

<http://moncv.com>

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

www.avenir-etudes-conseil.com

« Coach emploi ».

Permanences d'aide à la rédaction du CV

dans les structures du réseau Information Jeunesse.

Adresses sur www.cidj.com



Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et doit vous présenter sous un angle favorable. La mise en page donne souvent la première impression : optez pour une présentation claire, simple et aérée. Il n'y a pas de modèle type car il peut y avoir plusieurs façons de se présenter.

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Courriel

Âge

Permis B



TITRE (ou accroche) ex. : Serveur
Ne pas indiquer « CV » ou « Curriculum vitae »

ÉTUDES/FORMATION

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.
Précisez :

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, pensez à vos autres atouts.
Descriptif de vos expériences et de vos missions, en précisant chaque fois :

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise, dans le cadre du bénévolat, d'un chantier de jeunes bénévoles, vos compétences en informatique, baby-sitting, soutien scolaire...

Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.

CENTRES D'INTÉRÊT

Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.
Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...

La lettre de motivation

Conseils

La lettre de motivation apporte des informations complémentaires au CV et doit démontrer que votre profil est en adéquation avec le besoin du recruteur. Argumentez sur votre intérêt pour l'entreprise ou le secteur. Insistez sur vos qualités et expériences pour occuper le job. Ne bâclez pas votre lettre sous prétexte que vous candidatez en ligne. Créez une adresse mail à votre nom et évitez les pseudos farfelus et si vous l'envoyez en pièce jointe, nommez-la à votre nom.

Votre lettre doit vous différencier des autres et vous permettre de décrocher un entretien. Adaptez-la en fonction du job recherché.

Avant de la rédiger, intéressez-vous à l'entreprise (activités, actualité...) via son site Internet, sa page Facebook...

Si vous candidatez par messagerie et que l'on ne vous réclame pas de lettre d'accompagnement, utilisez le contenu de votre mail pour argumenter et personnaliser votre candidature.

- La lettre doit être soignée, aérée et agréable à lire.
- Choisissez des termes précis, dynamiques et positifs.
- Indiquez bien quelles sont vos disponibilités.
- Rédigée sur une seule page, elle doit comporter 3 ou 4 paragraphes séparés par des espaces.
- Attention aux fautes d'orthographe. Faites relire votre lettre avant de l'envoyer.
- Signez-la !



Le suivi de vos candidatures

Votre CV et votre lettre sont prêts ? Envoyez-les au service des ressources humaines, par mail ou par courrier. Si vous n'avez pas de nouvelles au bout d'une semaine, relancez l'entreprise. Pour vous y retrouver, réalisez un tableau et indiquez-y les entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...).

Vous pouvez vous inspirer de modèles de lettres, mais évitez le copier-coller. Personnalisez-la un peu !



Prénom NOM
Adresse
Téléphone
Courriel

Nom du correspondant
Service de l'entreprise
Nom de l'entreprise
Ville + date

Objet: Référence/réponse à une annonce
(ou Candidature spontanée)

Madame, Monsieur,

ACCROCHE

La raison de votre candidature :
réponse à une annonce, candidature spontanée...
L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction
et les missions du poste que vous convoitez.
Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

DEMANDE D'ENTRETIEN

Par exemple : « *Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma candidature, je me tiens à votre disposition pour un entretien...* »

FORMULE DE POLITESSE

Par exemple : « *Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.* »

Signature



Partez Au Pair !



www.aupaysdeslangues.com

AU PAYS DES LANGUES

☎ **05 33 89 18 00**

(du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30)

✉ contact@aupaysdeslangues.fr



L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu. Voici quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- Tenez-vous prêt à être contacté. Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous rappellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre portable: veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Avant de conclure la conversation, notez bien le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Préparer l'entretien

- Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.
- Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.
- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.

Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.

- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- Répondez calmement aux questions et posez-en quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Pensez à remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

Une semaine après l'entretien, si l'entreprise ne vous a pas recontacté, relancez-la par mail ou par téléphone !



En savoir plus

<https://mooc-pole-emploi.fr>

www.pass-pro.org

Vidéos de préparation à l'entretien.

www.pole-emploi.fr rubrique Candidat / Mes conseils / Mes trucs et astuces

www.cidj.com

Rubrique Services au public / Ateliers collectifs

Les secteurs qui recrutent

Agriculture

-18
ans

Les travaux agricoles sont très variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année mais notamment pendant l'été. À chaque saison son activité: entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement/emballage... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée. L'hébergement et les repas sont rarement proposés. Un véhicule est très souvent indispensable : pensez au co-voiturage. Privilégiez les contacts locaux: rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 7) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez: « aide agricole ».

www.anefa-emploi.org

Calendrier agricole, bourse de l'emploi, contacts locaux, livret des emplois saisonniers par départements...



**Chambre
interdépartementale d'agriculture
d'Ile-de-France**

2, avenue Jeanne d'Arc

78150 Le Chesnay

Tél : 01 39 23 42 00

www.ile-de-france.chambagri.fr

Vendanges

Coupeur, cueilleur, porteur de hotte... Vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Renseignez-vous auprès de l'Anefa.

www.anefa.org



Les principaux travaux agricoles : où et quand ?

(www.aneфа.org)

Mars/mai	Alsace, pays nantais	Houblon, muguet
Mars/juin	Aquitaine, Pays de la Loire	Asperges, radis
Avril/septembre	Bretagne, Ile-de-France	Maraîchage
Mai/septembre	Aquitaine, Poitou	Melons
Mi-mai/juin	Pays de la Loire	Petits pois, haricots verts,
Mai/juin	Centre, Pays de la Loire, Picardie, Périgord, Vallée du Rhône	Cerises, fraises
Juin/septembre	Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire	Écimage du maïs
Mi-juin/août	Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Pêches, myrtilles, fruits rouges
Juillet/août	Pays de la Loire, Poitou-Charentes	Melons, pêches, abricots, nectarines, tomates
Août/septembre	Alsace, Pays de la Loire, Picardie, Sud-Ouest	Tabac
Août/septembre	Lorraine	Mirabelles
Sept./octobre	Aquitaine	Prunes, pruneaux
Sept./octobre	Aquitaine, Alsace, Auvergne, Beaujolais, Bourgogne, Centre, Champagne, Ile-de-France, Languedoc, Mâconnais, Midi-Pyrénées, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Vallée du Rhône	Vendanges, légumes, céréales, oignons
Mi-septembre/octobre	Aquitaine, Auvergne, Centre, Limousin, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Vallée du Rhône	Pommes, poires, kiwis, pommes de terre, légumes, céréales
Mi-septembre/avril	Finistère, Nord-Pas-de-Calais, Picardie	Endives, choux-fleurs
Octobre/novembre	Corse, Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Châtaignes, kiwis, noix
Novembre/décembre	Corse, Bretagne, Charente-Maritime, Morvan, Vallée du Rhône	Sapins de Noël, huîtres, olives, clémentines

Animation, sports

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Il est indispensable d'avoir le goût de la vie en collectivité, d'être pédagogue, créatif et dynamique !

Qualifications demandées



- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le Bafa. Le BAFD correspond aux fonctions de directeur.
- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un plus mais est payante (de 50 à 60 euros). Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.
- Pour être animateur sportif, même comme saisonnier, il faut le BP JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport).
- Pour être surveillant de baignade, vous devez posséder le BSB (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr

Où trouver des offres

- lors des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse : www.jobs-ete.com et sur les sites web des Crij www.cidj.com rubrique Venir au Cidj et dans le réseau IJ



<http://cij-valdoise.fr>
rubrique Jobs Animation

- via le réseau Profession Sport et Loisirs : www.profession-sport-loisirs.fr
- sur les sites web spécialisés : www.planetanim.com
www.jobanim.com
- sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 33)

Coordonnées des organismes (candidatures spontanées)

- les organismes d'éducation populaire : www.cnajep.asso.fr
- les organisateurs de séjours et accueil de loisirs www.123sejours.com (séjours)
www.monenfant.fr (accueil de loisirs)
- les mairies
- les campings (cf. p. 33).



www.cij77.asso.fr
www.yij78.org



Zoom

Le Bafa

-18
ans

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en trois étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation générale mais vous pouvez vous inscrire sur le site trois mois avant.

Les préparations au Bafa sont payantes (1 000 euros en moyenne). Des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, Pôle emploi, les conseils départementaux, les conseils régionaux, les mairies, les comités d'entreprise...

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr / Bafa-Bafd



www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr / Emploi-Formation-Concours

Animateur occasionnel

Si vous participez occasionnellement à des fonctions d'animation (maximum 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs), vous pouvez être amené à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE).

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant brut du Smic horaire (9,67 €), soit 21,27 €. En réalité, le salaire se situe en moyenne entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.

Vous êtes alors dans un dispositif spécifique d'engagement volontaire.

Lorsqu'une présence continue est nécessaire, la nourriture et l'hébergement sont à la charge de l'employeur et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des avantages en nature.

www.vosdroits.service-public.fr

Commerce et grande distribution



Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, à l'administration, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage des cadeaux...

Avez votre recherche selon les saisons (Noël, soldes...).

La plupart des grandes enseignes (prêt-à-porter, cosmétiques, enseignes spécialisées...) recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'emploi et de travail temporaire (p. 13). Pour les autres boutiques, allez rencontrer directement les responsables de magasin avec CV et lettre de motivation.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr



**Vous êtes
un lève-tôt ?
Proposez
vos services aux
commerçants
sur les marchés
de votre ville.**

**Vous êtes
un couche-tard ?
Pensez aux inventaires
dans les magasins
(horaires de nuit)...**
www.novastock.fr
www.espacejob.com

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... C'est un job saisonnier difficile : votre forme physique doit donc être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre charriot ou glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant ! Que vous recherchiez un job ambulancier ou pas, envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps.

Mutuelles étudiantes

Elles proposent des emplois de conseiller-vendeur pour les mois de juillet, septembre ou octobre.

Qualités requises : aisance à l'oral, autonomie, sens des responsabilités, goût du challenge.

Adressez CV + lettre de motivation dès février/mars au centre qui vous intéresse.

www.lmde.com

www.emevia.com



www.smerep.fr

Soutien, encadrement scolaire et périscolaire

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du réseau Information Jeunesse www.cidj.com
 - consultez les offres du Crous (réservé aux étudiants) sur www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services aux personnes (p. 3).
- Après des maisons de quartier.
- Après d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.

www.pagesjaunes.fr

Recherche par « Soutien scolaire »

Tarifs indicatifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier selon le niveau de l'élève et votre qualification.

Contrat emploi étudiant

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour y exercer une activité d'accueil, d'animation, de tutorat pédagogique, d'aide à l'insertion professionnelle, d'appui au personnel des bibliothèques. Renseignez-vous auprès de votre université.

Animation périscolaire

L'animateur périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il peut proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou faire du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le **Bafa** est souvent demandé (voir p. 25).



www.paris.fr / Emploi et Formations

Sortie des écoles

Certaines villes proposent une surveillance des abords des écoles aux heures de sortie. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

Encadrement scolaire

L'assistant d'éducation encadre des élèves, aide aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être bachelier, majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Inscrivez-vous sur le site de l'académie de votre choix. Consultez les offres de Pôle emploi et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.



<https://bv.ac-paris.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-creteil.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-versailles.fr/siaten/jsp/login.jsp>

Entretien, nettoyage

Les agents de propreté sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h

et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

www.pagesjaunes.fr

rubrique Entreprises de nettoyage

Hôtellerie-restauration

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : endurance, adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est également très apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement (évittez les heures de service).

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages vacances, organismes de séjours de vacances de mineurs.

Où trouver des offres ?

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres en France et à l'étranger

www.snarr.fr rubrique Enseignes Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.pole-emploi.fr

www.urgent-saisonnier.fr

Vous êtes disponible plusieurs mois et avez un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.questionsaison.fr



www.synhorcat.com Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée.

Parkings et stations-service

Parkings

Les fonctions principales de l'agent d'exploitation de parking sont de surveiller les entrées et sorties des piétons et véhicules, d'assister les clients, de contrôler les encaissements, de participer à l'entretien, d'assurer la sécurité des personnes et des installations.

Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.vincipark.com

rubrique L'Entreprise / Ressources humaines

www.q-park.fr

www.effia.fr

rubrique Emplois

www.pagesjaunes.fr parkings-exploitation

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Stations-service

Les stations-service ouvertes le week-end ou en soirée font appel à une main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement.

www.pagesjaunes.fr

Station service

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr

Santé

Services hospitaliers

L'agent des services hospitaliers (ASH) s'occupe du confort des personnes hospitalisées : ménage, distribution des repas, aide aux malades ou brancardier. Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux, cliniques et résidences pour personnes âgées ou handicapées.

Vous pouvez être amené à travailler la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale et les élèves infirmiers peuvent postuler pour des postes d'aide-soignant.

www.staffsante.fr

emploi.fhf.fr

Pour les plus qualifiés, pensez aussi aux agences d'intérim spécialisées :

www.officielinterim.com Secteur / Métier santé / Beauté

www.pole-emploi.fr Métier : agent hospitalier / Type de contrat : mission d'intérim



Services à la personne

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile: baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, assistance informatique, jardinage, ménage, repassage, soutien scolaire, accompagnateur d'enfants (transports)...

Pensez à déposer votre annonce chez les commerçants, dans les maisons de quartier, dans les boîtes aux lettres de particuliers, sur les sites spécialisés...

www.particulieremploi.fr

www.aladom.fr

www.o2.fr

www.jemepropose.com

www.myjobservice.fr

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes

Vous pouvez proposer vos services pour les aider dans leur quotidien: repas, courses, bricolage, aide ad-

Le Cesu

Le Chèque emploi service universel (Cesu) est destiné à favoriser le développement des services à la personne. Ce titre de paiement permet d'être déclaré, donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Incontournable

Si vous avez plus de 18 ans, adressez-vous aux organismes de services à la personne.

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

rubrique Annuaire des organismes de services à la personne

ministrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur des services à la personne.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

-18 ans

Vous pouvez proposer vos services aux personnes qui partent en vacances: petit jardinage, arrosage des plantes, nettoyage du bocal à poissons ou de la cage à hamster, garde de chiens et de chats...

Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres.

www.dogsitting.fr (plateforme entre particuliers)

Déposez des annonces chez les vétérinaires, les animaleries ou auprès des agences spécialisées:

www.gardicanin.fr

www.animaute.fr

Baby-sitting

-18
ans

Pour trouver des familles chez qui travailler, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : aimer les enfants, avoir le sens des responsabilités, être disponible et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

De plus en plus de parents recherchent des personnes bilingues pour initier leurs enfants à d'autres langues.

Vous devez être déclaré. Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,67 € brut de l'heure (7,58 € environ) + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

Il est d'usage que votre repas soit fourni.

Le petit plus : des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau Information Jeunesse (voir p. 40).

Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les centres IJ. Adresses sur

www.cidj.com.



Ose- Le Club étudiant

13, rue Serpente - 75006 Paris

Tél : 01 55 42 80 80

www.leclubetudiant.com

Pôle emploi étudiant au Crous de Paris

39 avenue Georges Bernanos - 75005 Paris

Tél : 01 40 52 29 05 (accueil sur RDV)

www.pole-emploi.fr

**Attention,
les agences recrutent
principalement des majeurs
ayant déjà une expérience
de baby-sitter. Le permis
et un véhicule peuvent
être exigés.**

Sondages, télémarketing, téléassistance

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, LH2, TNS Sofres...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes. Qualité requise : une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire) ou participer à des réunions de consommateurs, tests de produits... Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits ou échantillons.

www.devenirclient-mystere.com

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

Collectes de dons

Vous travaillez pour des organisations non gouvernementales (Aides, Médecin du monde...). Vous allez à la rencontre des passants et leur proposez d'agir en devenant donateur régulier d'une ONG. Qualités requises : sens du contact et persuasion.

www.ongconseil.com

Distribution presse

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année. Véhicule obligatoire. Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale. Cette

activité est généralement très matinale.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

Animation commerciale / street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée. Tenues parfois originales selon les opérations !

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

www.accueiljob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité (horaires modulables). Il s'agit d'appeler au téléphone des particuliers ou des entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes ne sont pas faciles (exigence de rentabilité commerciale, journées au téléphone...).

www.phonemploi.com

www.pagesjaunes.fr

rubrique Marketing téléphonique



Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être titulaire du bac, être à l'aise au téléphone, avoir une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté

et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées.

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.mondial-assistance.fr

Tourisme, culture, événementiel



Clubs de vacances

Les géants du tourisme recrutent à chaque saison dans tous les secteurs : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, DJ...

Il faut être majeur. La pratique d'une langue étrangère est souhaitée. Il faut parfois être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr

www.capfrance-vacances.com

www.vvf-recrute.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.com

www.ternelia.com

<http://jobs.groupepvcp.com/fr>

www.recrute.touristravacances.com

www.vacanciel.com

<http://lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com/>

Campings

Les jobs varient selon la taille et les services proposés par les campings : accueil, entretien (espaces

verts, piscine, sanitaires, mobile homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.camping-ffcc.com

www.campingfrance.com

Parcs de loisirs

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la vente, la restauration et l'entretien. Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

www.infoparks.com

<http://disneylandparis-casting.com>

www.futuroscope.com/emplois

<http://recrutement.parcasterix.fr>



<http://recrute.merdesable.fr/>

Tourisme

Pour postuler, contactez directement les offices de tourisme en début d'année. S'ils ne sont ouverts que l'été, contactez les mairies.

Recrutement : formation en tourisme souhaitée. Une bonne pratique d'une ou deux langues étrangères est un atout supplémentaire. L'agent touristique accueille et renseigne les touristes afin de faciliter leurs conditions de séjour ou de voyage au sein d'un office de tourisme, un syndicat d'initiative.

Bonne connaissance de votre zone géographique demandée.

Les musées et châteaux proposent des postes d'accueil, de caisse ou de vestiaire.

Par ailleurs, si vous êtes étudiant en histoire de l'art ou passionné de culture, contactez les offices de tourisme pour être guide touristique. Langues étrangères également recommandées.



Sur la plage

L'animateur de club de plage s'occupe des enfants en leur proposant activités et jeux. Le Bafa est demandé. Envoyez votre candidature dès le mois de décembre. Toutes les coordonnées sur www.clubs-de-plage.com et www.fncp.fr.

Pensez aussi au job de plagiste qui consiste à mettre en place et à ranger matelas, transats et parasols. Pour obtenir les coordonnées des principaux gérants de plages, adressez-vous aux mairies.

www.tourisme.fr

www.emplois-espaces.com

<http://emploi.quotidiendutourisme.com>

www.pole-emploi.fr Thème : métiers saisonniers, de vacances / jobs d'été
Domaine : hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation

Festivals

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes néanmoins : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

Renseignez-vous auprès des organisateurs des festivals.

www.leguidedesfestivals.com

www.irmawork.com

Foires et salons

Des agences spécialisées dans le recrutement d'hôtes et d'hôtesse de vente pour événementiels font souvent appel aux jeunes.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr



<http://convention.parisinfo.com>

Quelques sites d'offres :

www.marianne-international.fr

www.penelope.fr

www.tendance-hotesses.com

www.hotessejob.com
www.accueiljob.com
<http://charlestown.fr>
www.hotesses-birdies.com
www.hotessesconnexion.com

Transports

Course-livraison

Les sociétés de courses (principalement celles de la restauration) recrutent en permanence des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur. Souvent scooter ou voiture sont fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR (brevet de sécurité routière) ou permis auto exigés.

Certaines sociétés de location de voiture cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

Contactez directement les sociétés.

www.pagesjaunes.fr rubrique
Coursiers / Chauffeurs-livreurs /
Location de véhicules

www.jobtransport.com
www.zones-activités.net

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans plusieurs villes.

www.becycle.com
www.pagesjaunes.fr rubrique
Coursiers à vélo

 www.lapetitereine.com

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs : cinémas, bowlings, patinoires, piscines, parcs zoologiques... pour des postes d'accueil, de caisse, de vestiaire ou d'entretien.



Vélo-taxi

Conditions: permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

Attention, on pourra vous demander d'avoir le statut d'auto-entrepreneur et de louer votre vélo.

www.cyclopolitain.com
www.happymoov.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com
www.pagesjaunes.fr
rubrique Agences d'intérim, d'emploi

Déménagement

Juillet et août correspondent aux temps forts des déménagements. Si vous êtes majeur et costaud, contactez les entreprises dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr
www.pagesjaunes.fr



Zoom

Jobs insolites

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple : emploi@brittany-ferry.fr qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtesse de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance ! Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées : www.cityone.fr/nos-offres.php ou www.connectravel.com/fiche_av.php

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur de cercueil, chauffeur de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Sur le Tour de France : 600 caravaniers sont mobilisés sur des jobs d'hôtes/hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs...

Postulez dès janvier sur www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html

Chez les ostréiculteurs : les fêtes nécessitent l'embauche de saisonniers affectés à la mise en bourriche des huîtres. Contactez directement les ostréiculteurs avant novembre.

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes, serveurs sont à pourvoir toute l'année : www.casinos.fr

Pensez à vous inscrire dans les agences d'intérim, régulièrement sollicitées pour trouver des jeunes disponibles sur des missions très variées.

www.officielinterim.com

www.annuaire-rh.com

Un **job** à l'étranger

Préparez votre projet

Pourquoi partir ?

Les raisons peuvent être multiples : avoir une expérience de travail à l'étranger, enrichir son CV, pratiquer une autre langue, s'ouvrir à une autre culture, prendre confiance en soi...

Où ?

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (voir p. 39).



À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

Comment chercher ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur le pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<http://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<http://europass.cedefop.europa.eu>

- Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 40). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : *Trouver un job en Europe* et *Destination Europe*.

Sites d'information

<http://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse
rubrique Travailler / Emploi

www.cidj.com

Partir à l'étranger / Travailler
à l'étranger / Trouver un job à
l'étranger

**Commencez
vos démarches
très tôt (6 mois
avant le départ).
Certaines formalités
peuvent demander
un long délai.**

Sites d'offres

<http://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.summerjobs.com

www.keljob.com

www.monster.com

www.anyworkanywhere.com

www.teli.asso.fr Offres de jobs et conseils pour partir à l'étranger.

Adhésion : 40 € / an.



**Attention
aux organismes
proposant
des services
payants
« clés en main »
(job + logement).**

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Logement

www.switchhome.org
Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com
Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.org
Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com
Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com Guide mondial des campings.

Pour l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Russie, Singapour et Hong Kong, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

<http://pvtistes.net>

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays.
- Carte européenne d'assurance-maladie : contactez votre centre de sécurité sociale.
- Vaccinations : chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Vous êtes assurés / Droits et démarches / À l'étranger

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcarear.com

www.caterer.com



Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie; cueillette de pommes au Canada; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark...

Attention: travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Et aussi:

www.woof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.tourhebdo.com/icotour

www.leisurejobs.com

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois pendant les vacances d'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis 18-27 ans. Vous êtes nourri, logé et vous recevez de l'argent de poche.

www.iapa.org

www.ufaap.org

Chantiers de bénévoles

**-18
ans**

Vous n'avez pas trouvé de job? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Vous êtes nourri, logé et vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échange et solidarité internationale.

Le CIDJ et le réseau en Ile-de-France

Information Jeunesse

Paris

CIDJ

101 quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Tél : 01 44 49 29 32
(Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 10h à 13h)
www.cidj.com

CIEJ Paris 1^{er} - Tél : 01 40 39 70 00

AJ 9^e Paris 9^e - Tél : 01 47 70 14 97

Centre d'animation MJC Mercoeur
Paris 11^e - Tél : 01 43 79 25 54

AJ Orillon Paris 11^e - Tél : 01 43 57 06 76

Maison des Ensembles
Paris 12^e - Tél : 01 53 46 75 12

Espace Jeunes Olympiades
Paris 13^e - Tél : 01 44 24 22 90

AJ Didot Paris 14^e - Tél : 01 45 39 51 90

AJ Louis Loucheur
Paris 17^e - Tél : 01 42 26 14 20

Espace jeunes Le 27
Paris 17^e - Tél : 01 56 79 02 66

AJ Mont-Cenis
Paris 18^e - Tél : 01 42 23 50 48

AJ Flandre
Paris 19^e - Tél : 01 40 37 29 74

AJ Solidarité
Paris 19^e - Tél : 01 44 52 06 99

AJ Curial Paris 19^e - Tél : 01 40 36 44 18

AJ Python Paris 20^e - Tél : 01 43 64 13 41

AJ Panoyaux
Paris 20^e - Tél : 01 40 33 65 00

AJ Davout
Paris 20^e Tél : 01 44 93 50 20

Seine-et-Marne

CIJ Seine-et-Marne

6 bis quai de la Courtille
77000 Melun
Tél : 01 64 39 60 70
www.cij77.asso.fr

Bailly-Romainvilliers

Tél : 01 60 42 42 69

Brie-Comte-Robert Tél : 01 60 62 54 91

Bussy-Saint-Georges

Tél : 01 60 35 12 92

Chelles Tél : 01 64 26 61 50

Combs-la-Ville Tél : 01 60 60 96 60

Dammartin-en-Goële

Tél : 01 60 54 58 60

Ferrières-en-Brie Tél : 01 64 66 94 17

Fontainebleau Tél : 01 64 22 61 65

Lagny-sur-Marne Tél : 01 60 35 92 64

Le Mée-sur-Seine Tél : 01 64 83 06 07

Lésigny Tél : 01 64 40 42 84

Lizy-sur-Ourcq Tél : 01 60 61 12 67

Lognes Tél : 01 60 05 69 32

Meaux Tél : 01 83 69 01 93

Melun Tél : 01 64 09 73 51

Melun Tél : 01 64 39 60 70

Moissy-Cramayel Tél : 01 64 88 88 67

Montereau-Fault-Yonne

Tél : 01 60 57 21 00

Mormant Tél : 01 64 25 78 07

Nangis Tél : 01 64 01 28 98

Nanteuil-lès-Meaux

Tél : 01 60 09 05 08

Pontault-Combault

Tél : 01 70 05 49 62

Roissy-en-Brie Tél : 01 60 28 28 38
Savigny-le-Temple
Tél : 01 64 10 41 40
Torcy Tél : 01 60 05 36 95
Vaires-sur-Marne Tél : 01 64 26 55 35
Villeparisis Tél : 01 60 21 49 11

Yvelines

Yij 78 - Cij Yvelines
3 parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 39 50 22 52
www.yij78.org

Achères Tél : 01 30 06 77 15
Andrésey Tél : 01 39 74 78 32
Aubergenville Tél : 01 30 90 36 63
Beynes Tél : 01 34 91 07 30
Bois-d'Arcy Tél : 01 30 07 18 55
Carrières-sous-Poissy
Tél : 01 30 74 73 75
Chanteloup-les-Vignes
Tél : 01 39 74 29 12
Chatou Tél : 01 30 53 04 07
Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 34 90 39 54
Élancourt Tél : 01 30 66 45 11
Épône Tél : 01 34 74 31 66
Fontenay-le-Fleury
Tél : 01 30 58 03 63
Gargenville Tél : 01 30 98 12 34
Guyancourt Tél : 01 30 48 33 99
Houilles Tél : 01 61 04 42 63
Jouy-en-Josas Tél : 01 39 56 28 71
Le Mesnil-Saint-Denis
Tél : 01 34 61 72 48
Les Clayes-sous-Bois
Tél : 01 39 79 39 85
Les Mureaux Tél : 01 30 91 34 34
Limay Tél : 01 34 97 34 51
Maisons-Laffitte Tél : 01 34 93 47 30
Mantes-la-Jolie Tél : 01 34 78 86 87
Mantes-la-Ville Tél : 01 34 79 94 65

Marly-le-Roi Tél : 01 39 16 91 62
Maule Tél : 01 30 90 95 70
Maurepas Tél : 01 30 66 53 35
Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 30 57 42 40
Poissy Tél : 01 30 74 19 57
Rambouillet Tél : 01 30 88 89 01
Sartrouville Tél : 01 39 13 24 11
Trappes Tél : 01 30 16 24 99
Triel-sur-Seine Tél : 01 39 27 17 02
Vélizy-Villacoublay
Tél : 01 30 70 86 22
Verneuil-sur-Seine Tél : 01 39 71 01 33
Vernouillet Tél : 01 39 11 83 07
Versailles Tél : 01 39 50 22 52

Essonne

Athis-Mons Tél : 01 69 54 54 46
Brétigny-sur-Orge Tél : 01 60 84 21 95
Brunoy Tél : 01 69 42 62 77
Chilly-Mazarin Tél : 01 69 10 59 80
Courcouronnes Tél : 01 60 78 20 96
Dourdan Tél : 01 64 59 23 74
Épinay-sous-Sénart Tél : 01 60 47 83 27
Étampes Tél : 01 69 16 17 60
Fleury-Mérogis Tél : 01 69 72 19 66
Grigny Tél : 01 69 02 46 70
Ignny Tél : 01 69 33 22 21
Itteville Tél : 01 64 93 04 80
Lardy Tél : 01 60 82 85 58
Les Ulis Tél : 01 69 29 34 63
Lisses Tél : 01 69 91 09 43
Longjumeau Tél : 01 69 10 11 90
Massy
Tél : 01 60 13 50 04 / 01 60 13 50 07
Morsang-sur-Orge
Tél : 01 69 04 85 66
Orsay Tél : 01 60 92 58 85
Palaiseau Tél : 01 69 31 59 70
Ris-Orangis Tél : 01 69 02 68 15
Saclay Tél : 01 60 19 65 41
Saint-Michel-sur-Orge
Tél : 01 69 46 28 13

Verrières-le-Buisson Tél : 01 60 11 14 48
Vigneux-sur-Seine Tél : 01 69 40 24 66
Villebon-sur-Yvette Tél : 01 69 93 49 23
Viry-Châtillon Tél : 01 69 21 92 88

Hauts-de-Seine

Association départementale IJ 92

Nanterre
Tél : 01 40 97 45 26
www.ij92.net

Antony Tél : 01 40 96 73 77
Asnières-sur-Seine Tél : 01 47 33 65 77
Bagneux Tél : 01 45 36 44 70
Bois-Colombes Tél : 01 47 80 30 05
Boulogne-Billancourt
Tél : 01 55 18 61 46
Châtenay-Malabry Tél : 01 55 52 14 00
Châtillon Tél : 01 40 84 08 59
Clamart Tél : 01 46 01 72 52
Clichy Tél : 01 47 15 32 28
Colombes Tél : 01 47 60 82 60
Courbevoie Tél : 01 80 03 60 29
Fontenay-aux-Roses Tél : 01 41 13 20 21
Gennevilliers Tél : 01 40 85 60 80
Issy-les-Moulineaux Tél : 01 41 23 83 50
La Garenne-Colombes
Tél : 01 56 05 03 15
Le Plessis-Robinson Tél : 01 46 01 50 95
Levallois-Perret Tél : 01 47 15 76 80
Malakoff Tél : 01 42 53 85 38
Meudon Tél : 01 41 14 65 23
Montrouge Tél : 01 46 12 72 38
Nanterre Tél : 01 40 97 45 19
Puteaux Tél : 01 41 02 95 53
Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 32 82 78 / 01 57 61 45 42
Sèvres Tél : 01 41 14 12 20
Suresnes
Tél : 01 47 72 35 73 / 01 47 72 28 07
Suresnes Tél : 01 45 06 41 38
Vanves Tél : 01 41 33 92 62

Seine-Saint-Denis

Association départementale

Adij 93

Bobigny
Tél : 01 48 70 69 17

Aubervilliers Tél : 01 48 34 81 01
Aulnay-sous-Bois Tél : 01 48 69 61 17
Bondy Tél : 01 71 86 64 30
Clichy-sous-Bois Tél : 01 43 88 84 74
Drancy Tél : 01 48 96 51 10
Épinay-sur-Seine Tél : 01 49 72 35 00
Gagny Tél : 01 43 81 67 62
La Courneuve Tél : 01 49 92 60 75
Le Blanc-Mesnil Tél : 01 48 65 21 66
Les Lilas Tél : 01 48 97 21 10
Montfermeil Tél : 01 45 09 64 00
Montreuil Tél : 01 48 70 69 17
Neuilly-Plaisance Tél : 01 43 09 50 28
Noisy-le-Grand Tél : 01 45 92 58 21
Pierrefitte-sur-Seine
Tél : 01 72 09 35 90
Romainville Tél : 01 71 86 60 46
Rosny-sous-Bois Tél : 01 48 12 88 50
Saint-Ouen Tél : 01 49 48 14 32
Sevran Tél : 01 41 52 44 68
Stains Tél : 01 71 86 33 90
Tremblay-en-France
Tél : 01 41 51 15 60
Villepinte Tél : 01 41 52 53 23
Villetaneuse Tél : 01 55 99 01 00

Val-de-Marne

Cadrij 94

94000 Créteil
Tél : 01 48 98 12 67

Alfortville Tél : 01 58 73 21 02
Arcueil Tél : 01 46 15 08 59
Boissy-Saint-Léger Tél : 01 45 69 55 11
Bonneuil-sur-Marne
Tél : 01 45 13 88 00 poste 60 33

Champigny-sur-Marne

Tél : 01 45 16 41 48

Charenton-le-Pont

Tél : 01 46 76 44 88

Chennevières-sur-Marne

Tél : 01 45 90 43 55

Chevilly-Larue Tél : 01 46 87 97 65**Choisy-le-Roi** Tél : 01 78 68 40 86**Créteil** Tél : 01 45 17 73 40**Créteil** Tél : 01 45 13 96 25**Fontenay-sous-Bois**

Tél : 01 49 74 76 81

Fresnes Tél : 01 42 37 57 85**Gentilly** Tél : 01 49 86 07 76**Ivry-sur-Seine** Tél : 01 49 60 25 32**Joinville-le-Pont** Tél : 01 48 85 00 38**Le Kremlin-Bicêtre**

Tél : 01 49 60 55 71/72

Le Plessis-Tréville Tél : 01 45 76 64 69**L'Haÿ-les-Roses** Tél : 01 49 08 02 30**Limeil-Brévannes** Tél : 01 45 69 98 58**Maisons-Alfort** Tél : 01 49 77 80 38**Marolles-en-Brie** Tél : 08 75 40 09 70**Nogent-sur-Marne**

Tél : 01 43 24 74 70

Orly Tél : 01 48 53 36 98**Saint-Mandé** Tél : 01 48 08 23 24**Sucy-en-Brie** Tél : 01 49 82 56 38**Thiais** Tél : 01 48 92 42 55**Valenton** Tél : 01 43 86 36 53**Villejuif** Tél : 01 42 11 12 11**Villeneuve-le-Roi** Tél : 01 49 61 46 66**Villeneuve-Saint-Georges**

Tél : 01 43 86 39 11

Villiers-sur-Marne Tél : 01 49 41 41 60**Vincennes** Tél : 01 71 33 64 40**Vitry-sur-Seine** Tél : 01 55 53 21 40**Val-d'Oise****Cij Val-d'Oise**

Parvis de la Préfecture

1 place des Arts - BP 50315

95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 34 41 67 67

<http://cij.valdoise.fr>**Argenteuil** Tél : 01 34 23 41 14**Beauchamp** Tél : 01 30 40 57 87**Bezons** Tél : 01 78 70 72 19**Bouffémont** Tél : 01 39 91 42 39**Cergy** Tél : 01 34 33 43 45**Cergy-Pontoise** Tél : 01 34 41 67 67**Cormeilles-en-Parisis**

Tél : 01 34 50 26 66

Eaubonne Tél : 01 34 27 67 28**Enghien-les-Bains**

Tél : 01 34 12 32 53

Éragny Tél : 01 39 09 06 00**Ermont** Tél : 01 34 44 27 30**Fosses** Tél : 01 34 68 10 65**Franconville** Tél : 01 39 32 66 03**Garges-lès-Gonesse**

Tél : 01 34 53 31 47

Gonesse Tél : 01 34 45 19 72**Goussainville** Tél : 01 39 92 89 40**Herblay** Tél : 01 39 97 04 82 / 27 51**Jouy-le-Moutier** Tél : 01 34 43 38 48**Louvres** Tél : 01 34 31 31 33**Montigny-lès-Cormeilles**

Tél : 01 30 26 36 52

Montmagny Tél : 01 39 83 56 33**Montmorency** Tél : 01 39 64 66 31**Saint-Ouen-l'Aumône**

Tél : 01 30 37 67 77

Sarcelles Tél : 01 34 38 27 74**Vauréal** Tél : 01 34 24 71 59**Villiers-le-Bel** Tél : 01 34 29 28 91



Trouver un job

Une édition du CIDJ

Le guide *Trouver un job - Édition 2016* est une publication du réseau Information Jeunesse.

Coordination : Barbara Muntaner et Joëlle Vignal (CIDJ)

Comité de rédaction : Karine Denais (CRIJ Basse-Normandie) • Céline Gresset (CRIJ Franche-Comté) • Patricia Laplaige (CRIJ Poitou-Charentes) • Diane Masclary (CRIJ Midi-Pyrénées) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Pascale Serra (CRIJ Provence-Alpes) • **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette : Anne Sémécurbe (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédits photos : Gstockstudio / Fotolia ; Jonas Glaubitz / Fotolia ; Picture_Factory / Fotolia ; Warren Goldswain / Fotolia ; Wavebreak MediaMicro / Fotolia

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2016

Version Ile-de-France

Directeur de la publication : Philippe Salles

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina

Réalisation graphique : Anne Sémécurbe

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

Régie publicitaire : Mistral Média - Tél : 01 40 02 99 00

Impression et façonnage : Fabrègue Imprimeur à Saint-Yrieix-la-Perche

© CIDJ 2016



CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

101, quai Branly • 75015 Paris • Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal janvier 2016 - ISBN 978-2-84175-118-1





Handijeunes

**Le savoir-faire
des équipes
du CIDJ
au service
de l'égalité
des chances**

— Une équipe de conseillers formés aux différents types de handicap

— Un accueil personnalisé et adapté à chaque situation de handicap

— Des ateliers collectifs thématiques et des accueils de groupe

— Deux forums « Handicap-alternance » et « Handicap-emploi » pour rencontrer des recruteurs

— Un répertoire de 1 500 établissements de formation supérieure accessibles avec un handicap sur cidj.com

Ils sont déjà partenaires



Ils soutiennent le programme



www.cidj.com

 www.facebook.com/CIDJParis
 www.twitter.com/Le_CIDJ



**Des questions sur l'orientation ?
La recherche d'emploi ?
Un départ à l'étranger ?**

**LES ÉQUIPES DU CIDJ
SONT AUX CÔTÉS DES JEUNES
POUR LES AIDER À BÂTIR LEUR PROJET.**



Entretiens individuels

Ateliers collectifs

Jobs & Alternance Dating

Forums métiers et emploi



**Les services du CIDJ sont tous gratuits.
Retrouvez toutes les informations et notre agenda sur www.cidj.com
CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
101, quai Branly - 75015 Paris**